

QUESTION ORALE H-0210/03

pour l'heure des questions de la période de session d'avril 2003

posée conformément à l'article 43 du règlement

par Bastiaan Belder

à la Commission

Objet: Programmes d'information sur le VIH/SIDA dans les pays en voie de développement

La Commission est-elle au courant des résultats encourageants des programmes d'information sur le VIH/SIDA en Ouganda et en Zambie, programmes qui font de la fidélité conjugale et de l'abstinence¹ un élément de la lutte contre cette maladie?

Dans quelle mesure la Commission considère-t-elle que les bons résultats de ces programmes d'information constituent une contribution légitime aux efforts déployés pour réduire le nombre d'avortements?

Dans quelle mesure, la fidélité conjugale et l'abstinence ont-elles une place dans les activités communautaires dans le domaine de la coopération au développement, compte tenu du fait que les comportements sexuels jouent un rôle important dans de nombreux programmes d'information? La distribution de moyens contraceptifs n'est pas, en soi, un véritable moyen de lutter contre le VIH/SIDA.

La Commission compte-t-elle intégrer ces concepts de la fidélité conjugale et de l'abstinence dans l'ensemble des mesures et programmes d'aide de l'Union européenne concernés, ou ne reconnaît-elle un rôle à ces valeurs qu'en accord avec tous les responsables locaux concernés?

Dépôt: 27.03.2003

nl

¹ "Onthouding en trouw succesvol tegen AIDS" dans "Reformatisch Dagblad, 27 juillet 2002, Apeldoorn".
"Verpleegster in de klas helpt niet tegen AIDS" dans: Volkskrant, 10 juillet 2002, Amsterdam.
"Condoms count: Meeting the need in the era of HIV/AIDS, the PAI Report CARD 2002", Washington: Population Action International.
www.populationaction.org/resources/publications/condomscount/downloads/CondomsCount_English.pdf
CARE for Europe, Sandbaek report: Giving aid or pushing an agenda? Bruxelles: novembre 2002.